

## LA FÉDÉRATION NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) est le principal réseau spécialiste dans ce champ en France. La Charte d'Ottawa de 1986 définit la promotion de la santé comme un « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ». Plus concrètement, il s'agit d'un ensemble de pratiques et de stratégies s'inscrivant dans « un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités individuelles mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes » [1].

Créée en 2002 avec le statut d'association loi 1901, la FNES s'est substituée au Comité français d'éducation pour la santé (CFES) en tant que tête de réseau des comités départementaux (CODES) et régionaux (CRES) d'éducation pour la santé, suite à la création de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) (aujourd'hui fusionné au sein de Santé Publique France, l'agence nationale de santé publique créée en 2016). Membre du réseau national de santé publique coordonné par l'agence, la FNES coopère avec plusieurs institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé telles que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique (SFSP).

La FNES assume deux missions principales : animer le réseau des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) et développer le plaidoyer auprès des institutions nationales.

L'animation du réseau des IREPS passe par des formations et des groupes de travail thématiques permettant des enrichissements mutuels, le partage de connaissances et d'expériences, la capitalisation des savoir-faire, et la mutualisation des compétences, notamment sur les questions environnementales. Un groupe de travail thématique se réunit dans le domaine de la santé-environnement, en collaboration avec École et Nature<sup>1</sup>, réseau national d'éducation à l'environnement.

En matière de plaidoyer au niveau national, l'action de la FNES passe par le dialogue et la collaboration avec les institutions nationales, notamment la Direction générale de la santé (DGS), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Santé Publique France, la Conférence nationale de santé, ainsi que des associations et fédérations impliquées dans les questions d'éducation et de promotion de la santé, comme la Fabrique Territoires Santé. La FNES plaide ainsi pour des modalités de fonctionnement et de financement plus sûres des IREPS et coordonne des projets de promotion de la santé d'envergure nationale. À titre d'exemple, un partenariat avec la Conférence nationale de santé a conduit à la production de recommandations pour le développement de la littératie en santé, un enjeu majeur pour la prévention, l'éducation et la promotion de la santé pour tous. Ce travail se poursuit avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP) en vue du développement d'outils de communication pour les décideurs. De plus, la FNES a contribué aux débats préparatoires de la Stratégie nationale de santé et publié un plaidoyer disponible sur son site internet : « Promouvoir la santé pour tous. Le pouvoir d'agir » [2]. Les principales orientations proposées s'articulent autour des trois axes suivants :

- relancer une vraie politique de prévention (et de promotion de la santé) dans notre pays ;
- lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à une offre de santé de qualité ;
- innover pour transformer notre système de santé, en s'appuyant sur les professionnels et en réaffirmant la place des usagers.

L'une des priorités de la FNES est le développement des compétences dans le domaine des stratégies de plaidoyer au niveau politique, communautaire, professionnel et médiatique. Tous les acteurs de l'éducation et la promotion de la santé doivent monter en compétence sur ces enjeux.

L'implication de tous les acteurs doit en effet être encouragée, notamment celle des acteurs du soin tels que les professionnels libéraux travaillant au sein de maisons de santé pluridisciplinaires. Il s'agit également de favoriser une meilleure intégration des enjeux de santé-environnement dans le parcours éducatif de santé (PES) [3] de la maternelle au lycée. Ce PES vise à accompagner et structurer la conception et la mise en œuvre de dispositifs de promotion de la santé en milieu scolaire autour de trois pôles :

- protection, avec des actions centrées sur l'environnement au sens large ;

<sup>1</sup> <http://reseauecoleetnature.org/>

- éducation, qui vise l'autonomisation et la promotion de choix favorables à la santé ;
- et prévention, ciblant préférentiellement les facteurs et conduites à risques.

Ces dispositifs se matérialisent à la fois au travers de projets mis en œuvre dans les établissements scolaires, et des activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Enfin, autre priorité de la FNES, contribuer au développement de recherches interventionnelles en promotion de la santé, insuffisantes actuellement au regard des enjeux de la production, du transfert et de la capitalisation des connaissances dans ce champ. Ce type de recherche a pour objectifs la conception, la mise en œuvre et l'évaluation scientifique d'interventions (programme, action ou politique publique) en santé publique [4, 5] ou dans un autre secteur que celui de la santé, visant à agir sur les déterminants sociaux, culturels et environnementaux de la santé dans une population donnée, et à réduire les facteurs de risque de maladies dans cette population.

Les IREPS, réparties sur tout le territoire national (métropole et outremer) proposent une expertise et un appui pour la mise en œuvre au niveau régional de la politique de promotion de la santé ou de prévention. Chaque IREPS soutient et développe des initiatives locales permettant de mieux répondre aux besoins de santé des citoyens. Interface entre les politiques, les acteurs de terrain professionnels ou bénévoles, et les populations, les IREPS visent à lutter contre les inégalités de santé et à favoriser le bien-être pour tous. Chaque instance propose une documentation et des outils pédagogiques adaptés aux populations concernées (jeunes, personnes vulnérables, acteurs relais, etc.), des formations et conseils méthodologiques, des ressources en ligne (*via* de nombreux portails ressources) et des interventions (soirée-débat, atelier pédagogique, sensibilisation en entreprise, etc.).

Les IREPS en quelques chiffres [2].

- 500 salariés, dont près de la moitié dispose d'un haut niveau de qualification (Master ou Doctorat) et autant d'administrateurs mobilisés.
- 3 500 accompagnements méthodologiques et plus de 8 000 personnes formées chaque année pour renforcer la qualité et la pertinence des actions de promotion de la santé et de prévention.
- 21 000 acteurs de la promotion de la santé et de la prévention accueillis tous les ans dans les centres ressources en région et dans les antennes départementales.
- 120 000 documents et outils référencés et plus de 500 000 prêts réalisés.

Il est à noter que chaque IREPS investit la thématique santé-environnement de manière spécifique et en fonction de la dynamique régionale. Cet investissement peut prendre plusieurs formes : organisation de colloques et séminaires, formations d'acteurs, production d'outils pédagogiques et d'aide à l'action (chaque antenne départementale de l'IREPS disposant d'un centre de documentation et d'une pédagogie). Il y a au moins un référent chargé de projet santé-environnement dans chaque IREPS (un exemple en région Auvergne Rhône-Alpes, voir encadré).

### **Zoom sur le pôle éducation santé-environnement Auvergne-Rhône-Alpes**

Co-piloté par l'IREPS Auvergne Rhône-Alpes et le GRAINE Auvergne Rhône-Alpes (réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement vers un développement durable [EEDD]), ce pôle a pour objectifs de :

- favoriser une connaissance mutuelle des acteurs de l'EEDD et de l'éducation pour la santé pour poser les bases d'un réseau d'acteurs régionaux en « Éducation, santé et environnement » ;
- mettre en commun des ressources, assurer une veille partagée, mutualiser des méthodes, démarches et questionnements ;
- contribuer aux politiques publiques (Plan régional santé-environnement) ;
- développer la co-formation, co-organisation d'événement, co-élaboration d'outils pédagogiques, etc. ;
- créer de nouveaux partenariats de projets entre les différents acteurs.

Plus d'informations sur : <http://pole-ese-ara.org>

Les IREPS sont reconnues pour les compétences professionnelles de leurs équipes, leurs connaissances des besoins de santé et des dispositifs existants et leur présence sur le terrain. Elles participent activement aux instances de démocratie en santé (conférences régionales de la santé et de l'autonomie, commissions spécialisées prévention, conseils territoriaux de santé), mais aussi à des dispositifs institutionnels : éducation nationale, politique de la ville, comités d'évaluation des projets régionaux de santé, etc.

L'histoire de la FNES et son évolution depuis une décennie s'inscrivent dans un paysage d'organisation de la santé en profonde mutation. En France, l'année 2018 est marquée par des choix significatifs en termes de politique de santé. La présentation de la Stratégie nationale de santé 2018-2022 souligne l'importance accordée à la promotion de la santé et à la prévention, mais également à l'innovation thérapeutique, technologique ou organisationnelle. Ces orientations vont être reprises dans les projets régionaux de santé de façon à assurer la cohérence entre les orientations nationales et la réalité des territoires. La reconnaissance de la promotion de la santé et la prévention comme première priorité est à souligner. Cependant, elle devra s'accompagner de décisions budgétaires favorables et d'un renforcement des compétences et capacités des acteurs, qu'ils soient professionnels, responsables de collectivités ou usagers engagés. Les activités de la FNES et des IREPS s'inscrivent en adéquation totale avec les orientations prises ; ces associations pourront poursuivre le développement de leurs actions sous réserve que des moyens suffisants leur soient alloués.

À noter la 15<sup>e</sup> édition de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon, du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2018. Incription et programme complet sur <http://www.FNES.fr/actualites-generales/programme-complet-uni-ete-2018>. Cette année est proposé un module « Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires » coordonné par Mathilde Pascal, de Santé Publique France, Cyrille Harpet, de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et Éric Lalaurie, de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté.

**Julien Carretier<sup>1,2</sup>**

<sup>1</sup>Docteur en santé publique, Centre Léon Bérard, Département cancer environnement  
<sup>2</sup>HESPER, EA 7425, Health Services and Performance Research, Université Claude Bernard Lyon 1, France  
<[julien.carretier@lyon.unicancer.fr](mailto:julien.carretier@lyon.unicancer.fr)>

## Références

1. Nutbeam D. *Health Promotion Glossary*. Geneva : World Health Organization, 1998.
2. FNES. *Promouvoir la santé pour tous. Le pouvoir d'agir*. Contribution de la FNES à la concertation sur la Stratégie nationale de santé. 2017. <http://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2017/10/Contribution-Fnes-nouvelle-SNS-VDEF-web.pdf>
3. Ministère de l'éducation nationale. *Mise en œuvre du Parcours éducatif de santé. Guide d'accompagnement pour le Parcours éducatif de santé*. 2017. [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide\\_PES\\_v6\\_688325.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide_PES_v6_688325.pdf)
4. INPES. Recherche interventionnelle en santé des populations : l'expérience de l'INCa. *La Santé en Action* 2013 ; 425 : 16-18.
5. Hawe P, Potvin L. What is population health intervention research? *Canadian Journal Of Public Health* 2009 ; 100 : 18-14.